



Changement de permis algerien

Par **smailo**, le **17/07/2010 à 12:12**

Bonjour, rnresident en france avec une carte de sejour d un ans vie privee et familiales , j ai obtenu mon permis à l etranger (algerie) j ai voulu le changer par un permis francais , la prefecture a refuser sous pretexte que je reside en france et que j ai obtenu mes papiers avant l obtention du permis ,la prefecture m a inviter à le refaire ici en france , mais ca coute cher ,comment faire pour le changer , y a t il une astuse ?

Par **jeetendra**, le **17/07/2010 à 12:53**

Bonjour, la réponse de la Préfecture est correcte, si vous aviez obtenu votre permis de conduire avant votre installation en France, vous disposiez d'un délai de 1 an pour la conversion de votre permis Algérien en permis Français, par contre vous avez fait l'inverse c'est pourquoi ça ne marche pas, cordialement.